



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccc Briançonnais.fr  
www.ccbriançonnais.fr

**DELIBERATION**  
**N° 2014-72 du 17 JUIN 2014**

**OBJET : Centre d'incendie et de secours de La Meije :  
acquisitions de parcelles**

Le 17 juin 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 10 juin 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 30

Nombre de pouvoirs : 12

Votants : 40 pour la délibération n°2014-67  
42 de la délibération n°2014-68 à 2014-77

*M. Roger GUGLIELMETTI est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Jean-Luc NEVEU, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIER, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** M. Eric PEYTHIEU à M. Gérard FROMM  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN  
M. Gilles MARTINEZ à Mme Marie MARCHELLO  
M. Bruno DAVANTURE à Mme Francine DAERDEN  
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENNAIRE  
M. Guy HERMITTE à M. Alain FARDELLA  
M. Marc FORNESI à M. Roger GUGLIELMETTI  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY  
Mme Anne-Marie PEYTHIEU à M. Jean-Luc NEVEU  
M. Philippe STOCKLI à Mme Anne-Marie FORGEOUX  
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON

Monsieur le Président rappelle que par délibération datée du 2 octobre 2012, le conseil communautaire soulignait l'inadaptation de l'actuel centre d'incendie et de secours (CIS) de La Grave, approuvait en conséquence le projet de réalisation d'un nouveau CIS sur le territoire de La Grave, au lieu-dit « sous le coin Golèfre » et confiait au Président la charge de mener les négociations foncières.

Il ajoute qu'afin de mener à bien cette opération, il convient désormais de procéder à l'acquisition des parcelles privées situées dans l'emprise du projet, cadastrées section E, n<sup>os</sup> 1779, 1780, 1784 et 1785.

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) ;  
**Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L5211-37 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2011-300-1 du 28 octobre 2011, et notamment son article 6-C-II-2 portant compétence de la Communauté de Communes du Briançonnais en matière de « service d'incendie et de secours : gestion et financement » ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2012-145 du 2 octobre 2012 ;

**Vu** l'avis du service des Domaines du 21 mars 2014 ;

**Vu** l'avis favorable du bureau du 2 juin 2014 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission « technique, environnement et développement durable » du 3 juin 2014 ;

**Considérant** qu'un accord amiable a été trouvé avec les propriétaires pour un achat au prix de 2 € par m<sup>2</sup> et que des promesses de vente ont été signées avec tous sauf un (à ce jour injoignable et sans héritier connu) ;

**Considérant** que bien que supérieur à l'évaluation établie par France Domaine à 1 €/m<sup>2</sup>, ce prix ne paraît pas disproportionné au regard du besoin identifié en matière de gestion du service incendie et secours sur le canton de La Grave ;


**Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Autorise le Président à engager toute diligence nécessaire pour formaliser l'acquisition des parcelles cadastrées section E, n<sup>os</sup> 1779, 1780, 1784 et 1785 ;
- Fixe le prix d'achat à 2€ / m<sup>2</sup>, soit :

N° parcelle	Nom du propriétaire	Surface (m <sup>2</sup> )	Prix d'achat (€)
1779	Auguste Pellissier	109	218
1780	Marie-Hélène Juge	304	608
1784	Lionel Jacquier	543	1 086
	Lucette Jacquier		
	Hervé Sarlin		
1785	Lionel Jacquier	64	128
	Lucette Jacquier		
	Hervé Sarlin		
<b>Total</b>		<b>1 020 m<sup>2</sup></b>	<b>2 040 €</b>

- Précise que le montant correspondant est inscrit au budget primitif 2014.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
 Le Président  
  
**Alain FARDELLA.**

Date affichage : **25 JUIN 2014**